SALAH KHEBRI À PROPOS DE LA CRISE PÉTROLIÈRE :

«La solution est entre les mains des Russes»

Les espoirs des pays producteurs de pétrole quant à enrayer la chute des cours du pétrole reposent sur les Russes. «La Russie est la clé» de la crise pétrolière actuelle, a affirmé, hier, le ministre algérien de l'Energie, Salah Khebri, sur les ondes de la radio nationale. D'autant que, a-t-il souligné, les Saoudiens sont disposés à réduire leur production à condition que les Russes y consentent en premier.

Younès Djama - Alger (Le Soir) - Le ministre de l'Energie, Salah Khebri, compte mettre à profit la visite, depuis hier, en Algérie, du chef de la diplomatie russe, Sergueï Lavrov, pour tenter de convaincre la partie russe de baisser sa production, dans l'espoir d'entraîner dans son sillage l'autre gros producteur de pétrole, l'Arabie Saoudite, qui s'est montrée disponible à en faire de même, et enrayer ainsi la chute brutale des cours du pétrole qui met à mal leurs économies.

«La solution est entre les mains des Russes. L'Arabie Saoudite est prête à réduire (sa production), si la Russie réduit la sienne», a déclaré Salah Khebri, qui a qualifié de «positive» la décision des Russes de geler la production aux niveaux de janvier, dans le sillage de la rencontre de Doha à l'initiative du Venezuela et à laquelle ont pris part Russes, Qataris, Saoudiens et Vénézuéliens. Selon Khebri «négocier avec la Russie est très important», ajoutant que les Russes connaissent les mêmes difficultés que les autres pays pétroliers et qu'il était aussi dans leur intérêt «qu'ils s'inscrivent dans la démarche des pays Opep afin de participer au rééquilibrage du marché pétrolier». «Nous tenterons, lors de la visite de M. Lavrov (en Algérie), de travailler ensemble dans le sens d'une meilleure convergence des points de vue dans l'intérêt de l'ensemble des pays producteurs de pétrole», a souligné Salah Khebri.

D'après lui, la situation actuelle n'est pas dans l'intérêt des pays producteurs, et que si elle persistait elle conduirait inéluctablement à une réduction de l'offre, et donc vers une remontée des prix «à moyen et long terme». «Nous voulons d'un prix qui puisse satisfaire le consommateur et qui puisse encourager les investissements», a indiqué Khebri. Il a déploré que les autres gros producteurs aient ignoré les alertes de l'Algérie, depuis août 2015, quant aux conséquences de la surabondance de l'offre sur les prix qui se situaient, alors, au-dessus des 60 dollars.

Photo : DR

Salah Khebri, ministre de l'Energie.

«A ce moment-là personne ne croyait que les prix allaient arriver au niveau d'aujourd'hui», a signalé le ministre algérien qui souligne la disponibilité de l'Algérie à encourager toute démarche allant dans le sens d'un rééquilibrage du marché pétrolier. «Nous allons participer, a déclaré Khebri, à toutes les réunions qui ont pour ordre du jour cet objectif», notamment la prochaine réunion des pays producteurs de pétrole (Opep) prévue en mars prochain. A ce propos, il dira que l'ordre du jour de cette réunion consistera à entériner la décision de gel de la production aux niveaux de janvier, comme une première étape. Cependant, affirme Khebri, dans l'éventualité où les prix ne remontent pas dans les 4 à 5 prochains mois, les pays producteurs seront dans l'obligation de passer à la deuxième phase qui consiste en la réduction de la production. Cela, même si cette option requiert l'adhésion de tous les pays producteurs, ce qui n'est pas encore acquis.

Par ailleurs, Khebri a estimé qu'il est de l'intérêt de toutes les parties de coordonner entre elles pour tenter de rééquilibrer le marché du gaz qui connaît, lui aussi, les mêmes contraintes que le marché pétrolier. Un marché gazier caractérisé par une chute des prix en raison de la conjonction de deux facteurs, d'une part une surabondance de l'offre, mais aussi une demande européenne en gaz qui diminue de plus sur fond de crise.

Une situation qui incite l'Algérie à redoubler ses efforts pour défendre ses parts de marchés sur le Vieux Continent surtout que la baisse de la demande en gaz affecte davantage ses clients.

Y. D.

COMMERCE

L'Algérie a décidé de renégocier l'Accord d'association avec l'UE

L'Algérie a finalement décidé de renégocier l'Accord d'association avec l'Union européenne. La partie européenne n'aurait pas respecté ses engagements, notamment en termes d'investissement.

Salima Akkouche - Alger (Le Soir) - Après dix ans de mise en œuvre, l'Algérie a décidé de faire un bilan de son association avec l'UE. Entré en vigueur en 2005, l'accord semble être en défaveur de l'Algérie.

Selon le ministre du Commerce, la promesse liée dans cet accord à l'accroissement de l'investissement européen en Algérie n'a pas été tenue.

«Nous avons décidé de faire un bilan de cet accord et il ressort que des promesses, dont l'accroissement de l'investissement européen en Algérie, n'ont pas abouti et le taux d'investissement européen en Algérie reste très faible», a déclaré hier Bakhti Belaïb qui s'est réuni avec les commerçants affiliés à l'UGCAA. Ainsi, dit-il, nous avons le droit de renégocier avec l'autre partie dans le but d'introduire des amendements.

Le ministre du Commerce qui ne remet pas en cause l'accord avec l'UE puisque, dit-il, ce partenaire représente les deux tiers de nos échanges avec le monde, a indiqué que le processus de renégociation sera long mais les arguments présentés par l'Algérie ont été acceptés.

Pour rappel, les exportations algériennes hors hydrocarbures vers l'UE sont passées de 597 millions de dollars en 2005 à 2,5 milliards de dollars en 2015 contre 192 milliards de dollars d'importation pour la même période.

Par ailleurs, s'exprimant sur le commerce informel, Bakhti Belaïb reconnaît que le phénomène pour lequel le gouvernement a consacré 14 milliards de dinars pour sa résorption persiste et n'a pas été totalement maîtrisé malgré les nombreuses actions menées pour aboutir à cet objectif. Le commerce informel, dit-il, a connu un déclin mais ça reste insuffisant.

Cependant, le premier responsable du secteur ne voit pas en la répression comme une solution pouvant éradiquer le phénomène. «Nous avons fait depuis plusieurs années dans la répression et toutes les répressions développées n'ont pas abouti», a-t-il souligné. Selon lui, l'informel est un phénomène économique et la solution ne peut être qu'économique.

Bekhti Belaïb qui compte déloger le marché de gros de Semmar a également écouté les propositions des commerçants sur les éventuelles communes pouvant abriter ce commerce de gros. «Nous avons des structures inadaptées et insuffisantes, il est nécessaire de développer la grande distribution, car nous connaissons encore un déficit par rapport aux autres pays du monde», a reconnu le ministre du Commerce.

S. A.

BOUIRA

Émeutes au quartier Belmehdi

Des émeutes ont éclaté hier après-midi au quartier Belmehdi, situé dans la périphérie nord de la ville de Bouira, après le déplacement de la gendarmerie sur les lieux pour exécuter une décision de l'APC portant démolition de huit bâtisses construites par leurs propriétaires d'une manière illicite.

Cette opération, qui a lieu dans la plus grande discrétion, a viré à l'émeute après le refus des familles de quitter leurs demeures. Il s'en est suivi des affrontements qui ont failli tourner au drame lorsque, aux tirs de sommation des gendarmes qui voulaient faire reculer les membres de ces familles afin de procéder à la démolition, des coups de feu auraient été tirés par des citoyens concernés par ces démolitions.

Après cet acte que des témoins ont rapporté plus tard après notre déplacement sur les lieux, des renforts de la gendarmerie ont été déployés et des affrontements ont eu lieu causant des blessures, selon des sources hospitalières, à trois gendarmes touchés par des jets de pierres au niveau des genoux, ainsi qu'à un citoyen qui figurait parmi les protestataires.

Par ailleurs, au cours de ces affrontements, les gendarmes de l'unité anti-émeutes ont procédé à plusieurs arrestations.

Après ces arrestations, un calme précaire est revenu ; ce qui a permis aux engins de l'APC de Bouira de procéder finalement à la démolition des bâtisses concernées au nombre de huit sous bonne surveillance des éléments anti-émeutes de la gendarmerie qui ont cerné les lieux.

Lors de notre déplacement, alors que les engins étaient affairés à démolir ces bâtisses illicites, nous nous sommes rapprochés du chef de daïra qui était sur place. Celui-ci nous dira que l'opération a été mise à exécution après trois mises en demeure envoyées aux propriétaires de ces bâtisses qu'ils avaient érigées sans permis de construire.

De leur côté, les propriétaires criaient à tous ceux qui veulent les entendre qu'ils sont victimes d'une décision arbitraire puisqu'ils ont construit sur leurs terres.

Selon eux, l'Etat leur exige des constructions en R+3 et plus, alors qu'ils n'ont pas les moyens et le chef de daïra affirme qu'ils n'ont aucun permis de construire.

Y. Y.

LE MINISTRE DES TRANSPORTS DEPUIS ORAN :

«Il faut respecter les délais, débrouillez-vous»

Un seul mot d'ordre résonnait, hier, de la part du ministre des Transports à l'égard des chefs de chantiers qu'il a eu à visiter «la réception des projets doit se faire dans les délais fixés, débrouillez-vous».

Amel Bentolba - Oran (Le Soir) - Qu'il s'agisse de la nouvelle aérogare d'Es Senia, ou de la tour de contrôle, ou encore du projet d'extension du port d'Arzew, M. Boudjema Talaï ne veut tolérer aucun retard. S'agissant des entreprises qui ne respectent pas les clauses de contrats, le ministre dira «tout simplement, nous rompons le contrat et nous signons avec quelqu'un d'autre».

L'échéance de juin 2017, date prévue pour la réception du nouvel aéroport international d'Oran, ne peut être atteinte si l'on estime que le taux d'avancement des travaux est pour l'heure estimé à 40%.

Le ministre en est convaincu qu'à ce rythme, la date ne sera pas respectée, ce qui est pour lui hors de question. «On peut rattraper ce retard, car je vous le dis, juin 2017 restera la date de réception, elle convient avec l'affluence de la période estivale, le plus dur est fait et c'est dans la coordination des métiers secondaires qu'il y a une faiblesse.»

Au niveau du projet d'extension du port d'Arzew, le ministre rappellera que la politique d'investissement dans le domaine de la production de l'acier, il n'y a pas que le complexe de Tasyali à Oran, il y a celui de Jijel et Annaba, dit-il qui peuvent produire 13 millions de tonnes. «Cela veut dire qu'on va suffire aux besoins nationaux et qu'on pourra aussi exporter, d'où la nécessité de mettre en place une installation au niveau d'Arzew d'un quai minéralier spécialisé minéralier et en même temps sidérurgique».

Concernant l'augmentation des prix des transports, le ministre estime qu'officiellement une augmentation de 10% a été décidée et que ce qui se passe comme dépassement sur le terrain, c'est de l'anarchie.

A. B.

Décès de Abdelmadjid Bouzbid, ancien DGSN

Le moudjahid et ancien directeur général de la Sûreté nationale, Abdelmadjid Bouzbid, est décédé hier à l'âge de 86 ans, a-t-on appris auprès de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

Abdelmadjid Bouzbid, qui a occupé le poste de directeur général de la Sûreté nationale de 1987 à 1990, a contribué «au développement et à la modernisation du corps de la police algérienne», a indiqué la même source. Le défunt a été inhumé hier après la prière d'El Asr au cimetière El Alia (Alger).

Le directeur général de la DGSN, le général-major Abdelghani Hamel, a adressé un message de condoléances à la famille du défunt, priant le Tout-Puissant d'accorder au regretté Sa Sainte Miséricorde et de l'accueillir en Son Vaste Paradis.

APS